



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4704

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien à l'animation et à la promotion du pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Convention 2008 - Subvention

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur : Monsieur Laréal**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Hugué, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvion de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Tédori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

**Absents excusés :** M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémond), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre).

**Absents non excusés :** MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yéréman.

**Séance publique du 21 janvier 2008****Délibération n° 2008-4704**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien à l'animation et à la promotion du pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Convention 2008 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de R&D (recherche et développement) et sur l'animation des pôles de compétitivité qu'elle soutient.

*La présentation de Lyonbiopôle*

Lyonbiopôle a été labellisé pôle de compétitivité mondial le 12 juillet 2005. La Communauté urbaine a été à l'initiative de Lyonbiopôle et soutient aujourd'hui son développement.

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, Lyonbiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et animales de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administrations originaux. Afin d'atteindre les objectifs fixés et d'assurer la gouvernance du pôle, l'association Lyonbiopôle a été créée en novembre 2005.

*Le bilan 2007*

En 2007, Lyonbiopôle compte 23 adhérents (six industriels leaders dans leur domaine d'activité, sept PME et filiales de grands groupes, 10 centres de compétences) et s'est fixé un objectif de 41 adhérents en fin d'année (6 industriels, 22 PME et filiales de grands groupes, 13 centres de compétences).

Le travail de montage et de financement de projets de R&D collaboratifs a été poursuivi en 2007. Au total depuis 2005, 36 projets de R&D multipartenariaux associant industriels et académiques et représentant 120 M€ d'investissement ont été labellisés par Lyonbiopôle et financés à hauteur de 41 M€ par l'aide publique. En 2007, 15 nouveaux projets ont été lancés représentant un budget total de 34 M€ et financés à hauteur de 13,43 M€ par l'aide publique.

Le centre d'infectiologie est un élément phare du déploiement de Lyonbiopôle. La Communauté urbaine a participé à son analyse de faisabilité et le projet a été officiellement validé le 8 octobre 2007 par Lyonbiopôle et les financeurs publics. Le centre d'Infectiologie permettra d'accueillir, au sein de laboratoires mutualisés, des équipes de recherche privées et publiques dont les projets labellisés par Lyonbiopôle ont une vocation économique. Il sera également un site privilégié pour la visibilité et l'animation du pôle. La Communauté urbaine soutient tout particulièrement ce projet majeur et la maîtrise d'ouvrage lui en a été confiée par les financeurs publics.

L'année 2007 a connu une montée en puissance des actions de Lyonbiopôle sur :

- l'animation et le développement des synergies entre les acteurs concernés par les activités du pôle,
- le développement international *via* :
  - . des partenariats pour internationaliser les projets de R&D,
  - . des actions collectives de promotion et de prospection.

Le détail de ce bilan et des actions conduites est présenté dans la convention.

*Le plan d'action 2008*

Six axes d'action, en phase avec les critères d'évaluation des pôles, seront développés en 2008. Le détail de ce plan d'action est présenté dans la convention faisant l'objet de la présente délibération.

- émergence et montage de projets R&D collaboratifs : objectif de 16 nouveaux projets pour un montant total d'investissement de 60 M€,
- développement international : objectif d'augmenter la visibilité du pôle et d'augmenter l'attractivité du territoire, en ciblant prioritairement les TPE/PME pour les aider à se développer,
- formation : objectif de créer une offre de formation de Lyonbiopôle sur ses champs thématiques en partenariat avec Finovi, dont une offre à destination spécifique des PME,
- projets structurants en particulier le démarrage opérationnel du centre d'infectiologie,
- plan PME,
- animation et développement des synergies entre les acteurs du pôle.

Le budget prévisionnel de Lyonbiopôle pour l'année 2008, d'un montant de 1 517 500 €, est présenté ci-dessous :

Libellé	Financeurs	Prévisionnel 2008
produits		
cotisations d'adhésion	adhérents	161 000
contributions financières**	industriels fondateurs	360 000
subventions		996 500
	Etat	404 500
	région Rhône-Alpes	280 000
	Communauté urbaine	160 000
	autres	102 000
	ANR	50 000
<b>total produits d'exploitation</b>		<b>1 517 500</b>
charges		
section 1 : administratif et fonctionnement		555 338
section 2 : communication et animation		141 767
section 3 : émergence et montage de projets		417 399
section 4 : développement international		256 006
section 5 : exploitation du CI		146 000
<b>total charges d'exploitation</b>		<b>1 517 500</b>
<b>résultat d'exploitation</b>		<b>0</b>

\*\* sous réserve de validation par les industriels du nouveau montant des contributions de fonctionnement à partir de 2008

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne le pôle de compétitivité Lyonbiopôle avec une subvention de 160 000 € sur 2008. Ce financement est destiné à soutenir les actions d'animation et de promotion du pôle par l'association Lyonbiopôle à hauteur de 100 000 € et à assurer le démarrage du fonctionnement du centre d'infectiologie à hauteur de 60 000 €.

*L'évaluation et le suivi des activités et des résultats du pôle*

Lyonbiopôle mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le soutien de la Communauté urbaine à l'animation et à la promotion du pôle de compétitivité Lyonbiopôle pour le programme d'actions 2008.

**2° - Décide** le versement d'une subvention de 160 000 € à l'association Lyonbiopôle selon les modalités suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception de la notification de la présente convention, 20 % au vu du bilan des actions 2008.

**3° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de subvention à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association Lyonbiopôle.

**4° - La dépense** correspondante de 160 000 € sera imputée aux crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1294, selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 128 000 € et 20 % en 2009, soit 32 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,